

## Visite de quartier

### Les Salin du lion - mardi 15 octobre

#### Présents:

Loïc GACHON

Lalia ATTAF

Nadine CUILLIÈRE

Marie-Claude MICHEL

Jean-Luc BAEZA (Police Municipale)

Patrick LAFON (Propreté Urbaine)

Philippe KRAMER (D.G.S.T)

Benoît HERSEMUL (DGA VCDU)

Début de la réunion : 18h10

Une douzaine de riverains présents.

#### **Fuite d'eau du système d'arrosage sur trottoir côté oiseaux de la liberté**

A été signalé au service qui doit y remédier.

#### **Quelques sujets subsistent suite à la dernière visite faite avec les représentants du CIQ le 21 mars 2024 côté Vignettes**

Le problème de l'arrosage coté maison de quartier n'est pas totalement résolu.

Le cheminement vers l'école se trouverait facilité par le renouvellement de l'entretien des bordures de la rue Robert Ane.

Les panneaux de rue effacés sont signalés.

Un point général sera effectué par le service proximité.

#### **L' espace public avenue de la petite mer aux bords de l'étang manque de corbeille**

Le service propreté doit intervenir.

#### **Stationnement**

Au moment de l'aménagement de ce secteur, les règles d'urbanisme imposaient un nombre de places par logement (selon sa superficie) de nature à couvrir les besoins.

Les places sur le domaine public étant censées couvrir les besoins des visiteurs et non des résidents.

Différents facteurs aboutissent au fait que les riverains se reportent sur le domaine public.

D'une part, certains estiment que la sécurisation des parkings en sous-sol ne leur est pas pleinement assurée et préfèrent se garer en surface.

D'autre part, tous les logements ne sont pas systématiquement loués avec les stationnements prévus à cet effet, aussi d'autres n'ont d'autre choix que de se reporter en surface.

Il en découle que 30 à 40 voitures de résidents stationnent sur le domaine public et le parking que nous avons aménagé face à l'école même s'il n'est saturé qu'avant 8h30 et autour de 16/17h, ne peut donc pas toutes les accueillir.

Quelques solutions provisoires ont pu être apportées, mais une réflexion de fond doit être menée avec les bailleurs à l'initiative du service urbanisme pour augmenter l'attractivité des places en sous-sol et envisager l'éventuelle location à des places non attribuées.

Les discussions sont en cours avec le propriétaire du terrain jouxtant l'école pour qu'il accepte une nouvelle poche de stationnement et un espace de jeu type city stade pouvant servir en temps scolaire et hors temps scolaire.

Ces deux projets ne pourront aboutir aux yeux du propriétaire que s'il est en mesure de développer un petit programme immobilier sur la moitié des terrains concernés.

### **La proximité de l'aéroport peut aussi attirer un stationnement non voulu**

Nous travaillons à un arrêté dédié pour limiter à moins de sept jours le stationnement de véhicule sur le domaine public.

### **L'extinction des lampadaires au cœur de la nuit interroge**

Il a fallu prendre des mesures drastiques avec la hausse des coûts de l'énergie.

Initialement seuls les axes principaux étaient allumés, petit à petit on rallume les secteurs d'habitats collectifs.

Le passage en leds doit en outre permettre de baisser les coûts.

C'est pourquoi nous voulons accélérer le relampage leds et regarder où il est pertinent de rallumer là où les leds seront installés.

Les services et l'élue ont notamment noté d'être attentifs aux rues qui entourent le bâtiment D face à la maison de quartier.

### **Air B&B : doit-on accepter les gênes occasionnées ?**

La puissance publique a la possibilité de restreindre particulièrement sur les secteurs dits sous-tension et ce n'est pas le cas sur Vitrolles.

En parallèle, le règlement de copropriété pourrait en traiter.

Le syndic peut saisir le propriétaire en question en cas de nuisance.

### **Pas assez de poubelles pour le nombre d'appartements aux Vignettes (autour de la maison de quartier notamment)**

Nous allons saisir la Métropole pour augmenter la fréquence et le nombre de bacs.

### **Aménagement D20 (trottoirs et voie cyclable)**

C'est une voie départementale qui mène à l'aéroport donc la ville n'a pas vocation à la reprendre. Cela ne nous empêchera pas de relancer ce sujet lors de notre prochaine réunion avec les responsables départementaux dans les prochaines semaines. D'autant que nous tenons à la continuité piéton/cycle de cap horizon à l'aéroport.

Cela dit toute sollicitation directe de la part des citoyens viendra appuyer nos démarches.

### **Demande d'aires de jeux sur le quartier**

Il en existe déjà mais la difficulté est bien que personne n'en veut une à côté de chez lui.

Si le parc Larmata mérite quelques rénovations, signalons que la partie basse de l'ancienne école doit permettre d'installer un parc et de nouveaux jeux. Cela reste soumis à la vente de la partie haute pour la construction d'un programme d'une vingtaine de logements. Donc ce n'est pas pour tout de suite comme pour les aménagements prévus sur le terrain à côté de l'école.

### **Un nouvel immeuble et de nouvelles familles ne risquent-ils pas de saturer la nouvelle école ?**

Nous connaissons un pic dans la fréquentation et nous sommes attentifs et vigilants pour accompagner la vie de l'école.

La trajectoire sur les cinq prochaines années semble indiquer un pic à passer qui est lié à l'homogénéité de l'âge des enfants des quartiers nouveaux.

L'agence d'urbanisme doit nous rendre une analyse globale pour calibrage des équipements à moyen et long terme.

Enfin, nous n'envisageons que ce seul nouveau petit bâtiment dans la mesure où nous avons la nécessité d'équipements en stationnements et aires de jeux.

Partout ailleurs nous avons le pied sur le frein.

### **Démarrage de la nouvelle école**

Toute prise en main nécessite l'attention de tous sur les ajustements à faire et naturellement, si tout le monde est solidaire, les solutions se trouvent facilement.

L'architecture de la nouvelle école s'avère particulièrement innovante et intéressante. Restait la nécessité de trouver la vie qui va avec.

### **Passeport séniors: difficultés à l'inscription**

Il peut encore rester des places sur certaines activités : appeler la direction des sports.

Par ailleurs, cet afflux constaté au moment de l'inscription n'est pas acceptable et il a été demandé à tous les services de revoir les modalités d'inscription et d'harmoniser comme ce que l'on a fait pour les séjours jeunesse.

Passeport séniors à différencier de l'offre de la MPT

### **Difficultés à recevoir le MAG**

Les résidences sécurisées peuvent poser un problème à la diffusion.

N'hésitez pas à le signaler au service communication qui fera corriger ces erreurs de diffusion.

### **Entretien des espaces verts**

Concernant les espaces semi-naturels deux interventions sont prévues par an : à la fin du printemps et à l'automne

### **Fin de la réunion 19h10**